

DEMANDE DE CONGE DE DEUIL

Santé IJ - ECCAI85604

Nom :	Prénom :		
Adresse :			
Code Postal :Vil			
Tél. :			
N° de Sécurité Sociale :			
Les salariés, exploitants et chômeurs au titre de l'article L 161-8 subis 25 ans peuvent bénéficier d'un con date du décès de l'enfant et de man d'informer son employeur 24 heure	sant le décès d'un en gé de deuil. Ce congé po ière fractionnée, le mini	ifant ou d'une personi eut être pris dans un dé mum devant être d'une	ne à charge de moins de lai d'un an à compter de la
	Période n° 1	Période n° 2	Période n° 3
Je suis salarié(e), possibilité de bénéficier de 8 jours en 1 ou 2 fois	Du _ /_ / au	Du _ /_ / au	
☐ Je suis exploitant(e), possibilité de bénéficier de 15 jours en 1, 2 ou 3 fois	Du _ /_ / au	Du _ /_ / au	Du _ /_ /_ au _ /_ /
Je suis chômeur indemnisé ou en situation de maintien de Droit aux prestations en espèces au titre de l'article L 161-8, possibilité de bénéficier de 15 jours en 1, 2 ou 3 fois	Du _ /_ / au	Du _ /_ / au	Du _ /_ / au _ /_ /
_	, un certificat médical at	ttestant que l'enfant ava	
Si vous êtes exploitant(e) , vous béne possible avec le Service de Remplace		•	· ·
Demande de remplacement : - Le nom du Service de rempl - Description des travaux à ef	fectuer :		
- Le nombre d'heures de rem			
		l	